

Turquie pour occuper une place à part auprès des trois Régences. Dragout, Barberousse, Oulouch-Ali, Carahodja, tous les grands corsaires d'avant et d'après Lépante épargnèrent Raguse. Même sous le Directoire, Raguse — qui souffrait elle aussi, mais très rarement des avanies barbaresques — enverra encore des missions à Tunis et à Tanger. Venise, jalouse du commerce ragusain en Afrique, beaucoup moins favorisée par ces Etats qui la considéraient comme l'éternelle ennemie du Croissant, voyait d'un mauvais œil cette constante amitié entre la petite République et les souverains barbaresques. Cette animosité guettait un prétexte. Les deux fustes de Tripoli le lui offrirent. Sur le refus du Gouvernement ragusain de livrer les corsaires et leurs navires, le *capitano in golfo*, Pier'Antonio Querini, tira des coups de canon contre les Tripolitains dans le port même de Raguse. Une des forteresses de la ville répondit à l'insulte en lançant des boulets contre les galères vénitiennes, qui furent obligées de se retirer « avec quelque perte et nulle satisfaction ¹ ». Venise riposta par des repréailles sur mer, en donnant l'ordre de saisir tous les bâtiments ragusains dans l'Adriatique. Les Corsaires vendirent leur butin aux gens de Trebigné et de Dulcigno. Ils essayèrent de s'échapper de Raguse. Une galère vénitienne les en empêcha.

Raguse envoya à Constantinople le sénateur Jean Etienne di Proculo ² pour demander l'intervention de la Porte contre Venise. Elle s'adressa, en

1. Le Consul de France à Venise au Comte de Maurepas, 5 février 1752. Affaires étrangères, Venise, *Correspondance politique*, 213, fol. 473.

2. La maison patricienne des Proculi datait de 1023. Elle s'est éteinte à la fin du xviii^e siècle.